

### ➔ L'actu du mois :

#### **Aides PAC : Le remboursement des ATR repoussé d'un an.**

Compte tenu des retards de paiement, les apports de trésorerie remboursable (ATR) pour les MAEC et bio de 2015 et 2016 n'ont pas à être remboursés immédiatement, mais dans un an. Le remboursement interviendra au moment du paiement de ces aides, normalement en novembre 2017 pour les aides de 2015 et en mars 2018 pour les aides de 2016.

Les agriculteurs ayant bénéficié d'un apport de trésorerie remboursable (ATR) en 2015 et 2016 au titre des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) et des aides à l'agriculture biologique n'auront pas à rembourser cette avance tout de suite. Ils pourront attendre d'être réellement payés de ces aides, avant de rembourser l'avance perçue. Dans les faits, le montant de l'ATR viendra en déduction du montant de l'aide.

Compte tenu du retard du paiement des aides MAEC et bio pour 2015, prévu en novembre 2017, la date limite de remboursement de l'apport de trésorerie est fixée au 30 juin 2018, au lieu du 30 juin 2017. Même chose pour les aides MAEC et bio pour 2016, normalement payées en mars 2018, dont la date limite de remboursement de l'apport de trésorerie est fixée au 30 juin 2018 au lieu du 30 septembre 2017.

Source : Site internet de La France Agricole / 29 Juin 2017

### ➔ Actualités des cultures, élevages, viticulture, autres :

#### **Verdissement : Fini les phytos sur les SIE.**

Un acte délégué de Bruxelles « simplifie » les règles du verdissement, en bannissant, notamment, les phytos sur les SIE.

De nouvelles règles relatives au paiement vert ont été approuvées par un acte délégué de la Commission européenne, publié au Journal officiel le 30 juin 2017. Officiellement, il s'agit à la fois de simplifier la mise en œuvre des trois critères dudit verdissement et d'améliorer leur efficacité environnementale.

Le document apporte des clarifications sur la définition des surfaces d'intérêt écologique (SIE), qui doivent couvrir un minimum de 5 % de la SAU des exploitations. Dans le même temps, il offre davantage de flexibilité aux États membres pour qualifier ces SIE. Ceux-ci auront également davantage de latitude pour fixer certaines règles relatives à la diversification, afin de tenir compte des différents contextes climatiques.

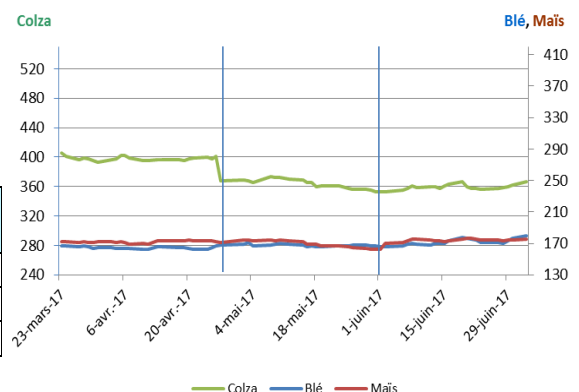
Cependant, une mesure fait rugir une partie de la profession : l'usage de phytos est désormais interdit sur les SIE (y compris les surfaces productives comptabilisées en tant que telles). Alors que ces nouvelles règles sont entrées en vigueur, les États membres ne sont tenus de les appliquer au niveau national qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Source : Site internet de La France Agricole / 4 Juillet 2017

#### **Cours des céréales : Le prix des céréales en hausse !**

Selon les données journalières d'ODA (*Offre & Demande Agricole*), CEPROGES vous offre la possibilité de **comparer les prix des céréales & oléagineux N/N-1/N-2** pour juillet.

	Prix au 01/07/2015	Prix au 01/07/2016	Prix au 03/07/2017
Blé	201 € / T	152,25 € / T	<b>179,75 € / T</b>
Maïs	189,75 € / T	169,75 € / T	<b>175,75 € / T</b>
Colza	398,50 € / T	357,75 € / T	<b>366,25 € / T</b>



Evolution des cours sur les 3 derniers mois.

### SOMMAIRE

#### ➔ L'actu du mois

#### ➔ Actualités des cultures, élevages, viticulture, autres

#### ➔ Actualités sociales, juridiques et fiscales

#### ➔ Actualités internationales

#### ➔ Infos CEPROGES





## SOMMAIRE

➔ L'actu du mois

➔ Actualités des cultures, élevages, viticulture, autres

➔ Actualités sociales, juridiques et fiscales

➔ Actualités internationales

➔ Infos CEPROGES

Pour plus d'informations, CEPROGES reste à votre disposition.

Contacteur  
Baptiste LEFEBVRE  
ou  
Noémie LIGNOUX

☎ : 02 54 07 98 43  
Fax : 02 54 07 00 29

E-mail :  
blefebvre@ceproges.fr  
nlignoux@ceproges.fr

Site web:  
<http://www.ceproges.fr>



## ➔ Actualités internationales :

### États-Unis : Les surfaces de blé au plus bas.

**Les agriculteurs américains n'ont jamais semé autant de soja et aussi peu de blé que cette année. Tel est le constat du ministère américain de l'Agriculture (USDA).**

Aux États-Unis, les surfaces réservées au blé, dont les prix ont beaucoup baissé depuis le pic en 2012, ont reculé de 9 % sur un an. Selon les dernières estimations, ce sont 45,7 millions d'acres (18,49 millions d'hectares) de blé qui ont été semées aux États-Unis cette année, contre 46,06 millions d'acres (18,64 millions d'hectares) estimées le trimestre dernier et 50,15 millions d'acres l'an passé.

Ce chiffre n'a jamais été aussi bas depuis que l'USDA a commencé à relever ces informations, en 1919. Selon le rapport américain, cela devrait entraîner une réduction de la production de 62,9 millions de tonnes l'an passé, à 49,1 millions de tonnes cette année aux États-Unis.

Le soja, de son côté, a été semé sur environ 89,5 millions d'acres aux États-Unis (36,22 millions d'hectares), « un record », a indiqué l'USDA. C'est 7 % de plus que l'an dernier. L'oléagineux, très utilisé pour l'alimentation des animaux, profite de la demande croissante dans le monde pour la viande. La Chine est particulièrement gourmande de ce produit.

Les champs de coton dans le pays représentent, quant à eux, 12,1 millions d'acres (4,90 millions d'hectares), une surface qui a bondi de 20 % sur un an. Après deux ans de stabilité et un repli prononcé au début de 2016, les prix de la fibre blanche cotée à New-York se sont raffermis, incitant les agriculteurs à favoriser ce produit.

Le maïs, quant à lui, a été moins semé cette année (-3 %), mais reste roi dans le pays, avec 90,9 millions d'acres (36,79 millions d'hectares).

*Source : Site internet de La France Agricole / 3 Juillet 2017*

### Production agricole : La France championne européenne des céréales et de la viande bovine.

**Céréales, vin, viande bovine, oléagineux et betterave sucrière... L'Hexagone s'impose comme le principal producteur européen de nombreuses productions.**

La production française agricole a représenté 62,5 milliards d'euros (Md€) en 2016. Cette somme représente 17,3 % de la valeur créée par l'agriculture européenne indique une étude de la Commission européenne publiée le 5 juillet sur le secteur agricole de chacun des pays membres. Au sein de la ferme France, les cultures, dans leur ensemble, ont créé 62 % de la valeur totale contre 38 % pour l'élevage.

La vigne française s'impose comme leader européen toute catégorie avec 47 % de la valeur créée par les 28 pays. L'Italie est le deuxième pays du vin avec 33 % de l'ensemble. Les céréales de l'Hexagone s'imposent, elles aussi, comme championnes de leur secteur. La France a produit 18 % de la valeur céréalière de l'UE contre 14 % pour l'Allemagne qui occupe la deuxième place.

Même constat et places inchangées pour les cultures industrielles, qui comprennent les oléagineux et les betteraves sucrières, mais aussi pour la pomme de terre. L'Espagne s'impose sur les fruits avec plus d'un quart de la production européenne, mais aussi sur l'huile d'olive avec 60 % de la valeur de l'UE. L'Allemagne s'impose sur les cultures fourragères et les Pays-Bas sur les légumes.

Côté élevage, la France remporte la palme de la viande bovine. Près d'un quart de la valeur européenne de cette production est créée dans l'Hexagone. Sur la production porcine, l'Allemagne s'impose avec 21 % de la production européenne. Nos voisins d'Outre-Rhin sont également premiers sur la production laitière avec 18 % de la valeur créée, mais talonnés de près par la France qui représente 17 % de la production de l'UE. Le Royaume-Uni s'impose en leader sur la viande ovine et caprine à plus de 34 % de la valeur européenne.

Concernant les aides Pac, la France empoche 16 % de l'enveloppe. Elle distribue 71 % en paiements directs contre 65 % en moyenne dans les autres pays de l'UE. En contrepartie, seul 24 % de la Pac française est dédiée au développement rural contre 30 % au niveau de l'Union européenne.

*Source : Site internet de La France Agricole / 5 Juillet 2017*

## ➔ Infos CEPROGES :

**CEPROGES et AGAPROGES.PL ont fusionné lors de l'AGE du 25/06/2017. Notre nouvelle dénomination est AMAPROGES.**